

Projet de réflexions en forme de mantra....

En 2009, dans la région de St-Ferdinand (Vianney, Ste-Sophie) des citoyens se lèvent en bloc devant un projet d'installation industrielle de vire-vents pour produire de l'éolélectricité. Des contrats signés et les ententes béton enchâssées garantissent à de nouveaux développeurs associés à des propriétaires affairistes, des droits de casser le territoire, de dénaturer des paysages ancestraux, de troubler la quiétude d'une population besogneuse et attentive à sa qualité de vie.

Combien de représentants des groupes concernés, avec des valeurs différentes et complémentaires, ont été invités à se joindre à ces discussions pour, comme tous ces spécialistes, affairistes, intermédiaires, participer, dire leurs mots?

Peut-on penser que si ces mécanismes démocratiques avaient été suivis,... la primauté du principe de précaution aurait été prise en considération comme balise à plusieurs objectifs et moyens proposant le développement d'un parc industriel éolien? ...

Gageons qu'une véritable consultation-participation aurait privilégié la mise en place d'un mécanisme garantissant l'évaluation et le respect de conditions pour que l'exigence de l'acceptabilité sociale n'existe pas que dans les directives.

...

Pourquoi adhérer au miroir aux alouettes d'un marché tellement lucratif pour l'éolectricité verte?

Les promoteurs de décret nous jurent que les USA, ... seront les clients potentiels visés par Hydro-Québec Distribution pour le rachat de l'éolectricité générée par ce parc industriel.

Peut-on penser que ce sera à un prix de vente de garage dans cette période de surplus? ...

Pourquoi, ici, le principe de précaution n'a-t-il pas pondéré les affirmations des promoteurs et intéressés? Car, dans les faits, y a-t-il des contrats fermes pour justifier un tel investissement ou seulement des simulations par ordinateurs? ...

Se pourrait-il que le prix d'achat de ce surplus ne fasse que contribuer à l'augmentation des prix à la consommation pour les citoyens du Québec,...?

Se pourrait-il que cette production ne fasse en fait que s'ajouter aux Mégawatts invendus parce qu'en surplus de production? ...

Est-il possible aussi que le pactole promis aux promoteurs étrangers de ces ensembles industriels de production d'éolélectricité soit à la charge des québécois ...?

Les enjeux et aboutissements de cette subvention indirecte aux promoteurs étrangers d'éolélectricité ont-ils été expliqués aux véritables payeurs?

Financiarisation et profitisation

Lors de la constitution de sociétés en commandite qui s'impliqueront pour ramasser le capital nécessaire à refinancer l'opération, différents types d'actionnaires seront sollicités.

Seront-ce principalement ceux de l'industrie payante du gaz naturel et de l'exploitation des sables bitumineux qui y verront une occasion de verdir l'argent noir?

...

L'HYDRAULIQUE AU 20 IÈME SIÈCLE, UNE RESSOURCE GRATUITE ET ABONDANTE

En résonance des tentatives d'industrialisation de la fin du 19ième siècle, dans le tournant du siècle précédent, le 20ième, au début du 3ième millénaire, l'appel était lancé par les politiques pour offrir à des conditions très favorables les ressources hydrauliques pour l'aménagement de centrales productrices d'hydroélectricité.

Dans le millénaire précédent, les gouvernants espéraient possibles, avec ces usines à énergie, l'exploitation des ressources naturelles dont notre sous-sol était riche, tout en utilisant une main-d'oeuvre pas chère, docile, captive et nombreuse. Ces usines avaient la mission de créer les emplois alternatifs à ceux d'une agriculture qui stagnait et faisait difficilement vivre sa famille.

...

L'exemple de l'industrialisation du Royaume du Saguenay-Lac St-Jean nous montre comment, ... pour des bouchées de pain, les ressources pouvaient être acquises dans des ententes secrètes: les promoteurs apporteraient le progrès en utilisant la technologie pour modifier les territoires cédés et y aménager des industries de production de l'hydro-électricité.

...

La conséquence première était **L'appropriation du territoire** ... Avec l'argent, des promesses de relocalisation de maisons et de fermes, plusieurs acceptèrent la cession. D'autres refusèrent et les forces du capital brandirent les menaces de l'expropriation, car toutes les terres inondables et nécessaires devaient leur appartenir. ...

Dans ce temps-là, les compensations étaient chiches: ... et les industriels devaient aussi consentir des redevances contractuelles pour l'utilisation de la ressource et la quantité d'énergie produite. Mais jamais ces montants ne correspondaient au juste prix.

...

Qu'en est-il de l'ÉOLIEN AU QUÉBEC AU DÉBUT DU 3 IÈME MILLÉNAIRE ...

Dotée d'une étiquette verte, l'énergie produite par le vent devient le nouveau pactole que brandissent les développeurs pour remplacer les industries de production de l'électricité avec des carburants polluants: centrales au mazout, au gaz et même l'hydroélectricité. ...

Ces nouveaux ensembles industriels n'interviennent pas pour créer du travail pour les masses laborieuses. Le pourraient-ils que la science de la disparition des emplois pondérerait un nouveau plan de restructuration! ... C'est la nouvelle forme d'un progrès colonialiste avec des retombées pour attirer et fidéliser les intermédiaires et affamés des régions ciblées.

...

En 1941, quelques effets des cessions de ressources au Royaume du Saguenay-Lac St-Jean ...

Là, en 1941 pour des investissent de 80 millions, l'Alcan créait un chantier employant jusqu'à 10,000 travailleurs. Par la suite, la centrale était capable d'alimenter des usines de transformation qui créèrent des milliers d'emplois, ce jusque dans les années 2000.

...

Ici, En 2009 c'est le productivisme affairiste et corporatiste qui devient le justificatif....

Aujourd'hui, devant la catastrophe créée par le capitalisme noir, le vent et bientôt le soleil, ces ressources éternelles, deviennent les nouvelles sources d'énergie qui devraient relancer l'économie pour nous sortir de la crise. ...

La révolution de l'éolectricité ne change pas la donne. ...

En ce début de millénaire la technique d'exploitation proposée est analogique à celle des barrages au fil de l'eau. ...

Quand on nous propose d'essaimer des éoliennes dans tous les coins venteux du Québec, c'est que la technique n'est pas encore maîtrisée. ... Pourrait-elle servir à autre chose qu'à alimenter un marché potentiel en état de surproduction? Pourrait-elle servir à développer d'autres coins de pays considérés comme non peuplés sans créer le traumatisme de son implantation en milieux habités et dans des territoires à protéger?

...

L'impact DANS LES BASSES APPALACHES

Une ressource gratuite a donc été identifiée.

Une population, peu nombreuse, se reconvertit dans des activités s'inscrivant dans un développement responsable et raisonné, d'autres s'activent dans un territoire de montagnes avec des routes et infrastructures aménagées.

Des politiciens se vendent au développement productiviste. Des spécialistes capables de rendre sympathique les énergies gratuites et renouvelables attendent les promoteurs. D'habiles communicants planifient des campagnes d'information pour masquer l'absence de consultation. Les décisions des institutions de la mondialisation confirment le virage d'un capitalisme dynamisé par le potentiel rendu possible par le peinturage en vert de leurs activités.

...

Rappel: le piège du Suroît

Pour mémoire (2002), rappelons tout le combat pour empêcher la centrale à gaz de Beauharnois. Toutes les forces progressistes clamant naïvement, haut et fort: «*non aux centrales à gaz et vive l'électricité*». ...

A-t-on piégé, sciemment ou non, les forces progressistes en les obligeant à cautionner une ressource verte, le vent, mais en cachant les hydres de son développement tout industriel sans égard à une remise en question des finalités et la mise en place de véritables mécanismes de consultation?

...

Mais en 2009, voilà ce que l'on constate en grattant un peu

Une approche de parcs industriels à la grandeur du Québec pour ne répondre à aucun véritable besoin ou urgence, si ce n'est, éventuellement être en mesure de répondre aux demandes des marchés lors d'une fameuse reprise nous jure-t-on dans les cabinets de «caticacation». ... Pourquoi avoir jugé recevables des appels d'offres appuyées par des contrats garantissant des achats de la production à des tarifs arrangés pour équilibrer, dans un plan affairiste, les dépenses investies et assurer un montage financier capable de garantir un retour aux actionnaires et le paiement de la «cut» aux intermédiaires? ...

Quel est notre intérêt à aider une corporation capitaliste à réaliser des profits avec nos ressources financières collectives?

Pourquoi aussi cette nouvelle surproduction n'aurait pas l'effet de faire diminuer les prix et non aller vers l'augmentation?

Y a-t-il là apparence de cartel ou de monopole pour, malgré l'abondance, fixer des prix à la hausse dans le but de satisfaire l'appétit des actionnaristes et affairistes qui planifient de s'alimenter à cette nouvelle manne ?

Pourtant, avec un processus faisant appel à la consultation, plusieurs utilisations de l'éolien en milieu agricole et acéricole auraient pu être dégagées. ...

Qu'arrivera-t-il de ces parcs à la fin des ententes? ...

Qui sera responsable de récupérer ces parcs industriels ... Quelles garanties, monétaires et autres, ont été prévues ... Les négociateurs qui se prétendent nos représentants, ont-ils exigé la mise en fiducie (gérée par le communautaire) d'une garantie financière réelle et leur étant propre, pour démontrer le sérieux de ces partenaires affairistes? ...

Mais, à bien y penser, peut-on subodorer que des promoteurs qui flambent plus de 400 millions vont se croiser les bras pendant 20 ans? Peut-on penser possible qu'ils resteront à la maison à attendre leur gros chèque d'Hydro- Québec? ...

Rappel sur la nationalisation de l'électricité ...

Ne doit-on pas trouver curieux qu'Hydro-Québec, notre société experte et mondialement reconnue, ne soit pas impliquée dans le développement, l'implantation, l'opération de la filière éolienne autrement que par son rôle de mandataire pour lancer des appels d'offres et son rôle de client pour acheter la production?

...

Cela nous oblige à explorer La mécanique d'appropriation

Dans les années 2003-04, comme des peddlers, comme des recruteurs de dieux en s'appuyant sur la nouvelle religion de l'énergie propre, des vendeurs itinérants à la solde des spéculateurs et promoteurs parcourent les rangs pour faire signer des cessions aux possesseurs de terrains venteux. ...

Le fait de penser que des «contributions volontaires» ont été consenties par les promoteurs et acceptées par les dirigeants se présentant comme nos représentants n'enlève rien au fait que ces ententes n'ont jamais répondu aux exigences d'un principe de précaution, qui à ces époques, auraient dû aussi s'appliquer pour baliser les négociations et cessions conditionnelles et sûrement pas «*pour l'éternité et pas une journée de plus*» (Russel Bouchard in Cerbères à l'Horizon, 2006)

Le principe de précaution versus les comités de suivi

« En présence de risques de dommages graves ou irréparables, l'absence de certitude scientifique ne devrait pas servir à justifier le report de l'adoption de mesures préventives en matière de protection de l'environnement .»

Déclaration ministérielle de Bergen de 1990 * ...

Où a-t-on mis ce principe de précaution, celui qu'il aurait fallu brandir dès les premières approches, dès les premières danses du ventre de ces racoleurs professionnels?

Pourquoi, ni les promoteurs, ni les victimes ne s'en sont prévalus?

Pourquoi les premiers se sont-ils sentis investis de tous les pouvoirs, en disant, comme toujours quand on est un «cheuuuf», qu'il ne faut pas dire non au progrès et son outil le développement (avec le capitalisme vert maintenant durable)? ...

Pourquoi les autres se sont-ils sentis protégés par la loi de protection du territoire interdisant des constructions industrielles dans un territoire protégé par la loi de protection dudit territoire agricole? ...

Y a-t-il des représentants municipaux qui ont participé au processus sans dénoncer leur conflit d'intérêt et en ne se retirant pas comme l'exige la loi municipale qui balise le comportement des élus municipaux en situation de conflit? ...

Est-ce que cela explique comment il a été possible de rendre acceptable indirectement ce que la Loi ne permet pas directement? ...

Aujourd'hui, serait-il possible de faire connaître «les écrits poétiques», les textes critiques qui sont des cris solitaires pour questionner, remettre en question tous ces bouleversements et ravages qu'un corporatisme peinturé en vert tente d'effectuer avec la complicité des pouvoirs publics et économiques et des rois ubuesques régionaux.

...

Pourquoi s'intéresser à des événements se situant entre 2000 et 2010? ...

Parce qu'aujourd'hui encore des promoteurs veulent capitaliser en harnachant une ressource gratuite sans tenir compte des conséquences sur la vie des communautés de proximité, sur les modifications aux patrimoines territoriaux, sur les changements drastiques dans les écosystèmes, sur les coûts sociaux et économiques de tels aménagements de parcs industriels éoliens en zones peuplées, sur le déficit démocratique accumulé et inquiétant. Ils désobéissent par des dérogations majeures aux règles des territoires zonés verts. Ils provoquent impunément des catastrophes écologiques, économiques, des détresses psychologiques, des bouleversements sociaux. Ils s'en prennent à la beauté et à la quiétude avec ces projets d'implantation et les grands travaux d'aménagement qui y sont associés. ...

L'histoire de l'industrialisation galopante de l'autre siècle doit nous servir à ne pas modéliser les mêmes comportements pour, par la suite, constater les gâchis, regretter, mais se dire qu'on ne le savait pas, qu'on ne pouvait pas faire autrement. ...

Pour dire aussi le déficit démocratique qui a fait surgir une inacceptabilité sociale inquiétante, rendant l'aujourd'hui troublant et le demain serti d'apocalypse.

...

Tant pis s'il ne faut plus taire que la société en a été et en sera la perdante. ...

C'est le développement durable qui remplace le progrès du début du siècle précédent. ...

Ce projet industriel éolien, ... est une négation du principe de précaution qui veut que *dans le doute on s'abstienne*. Et doutes sérieux, il y en a pour la santé, pour l'environnement, pour la société, pour la biophysique, pour la culture, pour la diversité, pour l'expression de la différence et surtout pour l'être humain qui bien souvent n'est pris que pour une variable dans l'acquis.

...

Ces promoteurs étrangers sont des instruments au service de la mondialisation de la Planète pour les objectifs de profits des affairistes sous la férule de la Banque mondiale (BM), du Fond monétaire international (FMI), de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il ne faut pas l'oublier. Ces projets sont des abandons de juridiction sans que nous n'ayons donné notre accord ...

Pourquoi veut-on imposer un carcan industriel à l'environnement? Pourquoi veut-on mettre l'habitant de ce millénaire nouveau en situation d'être obligé de déguerpir? Quels sont les intérêts à effacer le citoyen d'un paysage? ...

Pourquoi aujourd'hui en 2009 notre privilège de récréo-touriste doit-il être mis en danger par des industriels rétrogrades et moribonds qui, eux, devraient se recycler à l'école du savoir-vivre et du partage?

...

Rappel historique 1

Que se passait-il en 1941, en pleine guerre, lorsque les travailleurs de l'Alcan se mettent en grève et qu'un projet de super barrage pour faire tourner la machine de guerre se mettait en branle? ...

Disons qu'à ces époques troublées, ce n'était pas bien à la mode d'en discuter pour évaluer les impacts.

Heureusement, de cette époque, un poète lançait «son cri désespéré» tout en contemplant les artéfacts de la modernité installés dans son décor.

...

En 2009, des voix se font entendre ...

Tout comme le poète de 1941, les citoyens de 2009 ne demandent pas l'abolition du progrès, tout comme les travailleurs de 1941, ils ne demandent pas l'abolition du système, le lynchage du patronat, ni l'abolition du pouvoir. Non, ils ne font que questionner le raisonnable, le palpable, le comptabilisable, et demander le rattrapage démocratique, le droit à la consultation, le refus des certitudes s'appuyant sur les conflits d'intérêts. ...

Si la situation l'oblige, s'il y a véritable besoin et en tenant compte des véritables enjeux d'un défi écologique dans sa globalité, il y aura peut-être la construction de quelques modules en zones éloignées, sous le parapluie du communautaire et dans un processus qui met le citoyen, si petit soit-il, en amont. Feu vert au vent, mais non à l'industrialisation de sa production pour planter des vire-vents sur toutes les collines et accentuer ainsi l'effet qui garantit l'engrangement durable de billets verts. ...

Le «Pot room» ou le «parc industriel éolien» c'est l'enfer et rien d'autre.

C'est cet enfer des autres que le travailleur de 1941 et l'agriculteur de 2009 doivent subir parce que leurs destins participent de la nécessaire exploitation rentable et profitable pour les actionnaires de la petite bourgeoisie capitaliste et de la classe d'affaire locale qui en profite ou y aspire.

Aujourd'hui, dans nos paysages bucoliques, des planificateurs veulent introduire la gueule de l'hydre industrielle. Sur papier quadrillé on sectionne déjà nos montagnes comme des tronçons d'autoroute.

...

Rappel historique 2 ...

Ces usines à production d'énergie éolienne et une main-d'oeuvre rendue docile par un non-emploi chronique y favoriseront-elles l'éclosion d'un nouvel eldorado pour les affairistes et les intermédiaires en mal de gestionnaires et de planification assassine des rêves?

Car, quand on n'a rien, un peu moins, c'est déjà beaucoup. ...

En 2009, il y a des gens, des familles, des ami(e)s, des proches qui témoignent.

Il faut les écouter, les entendre, les comprendre. ...

Hors de tout doute, la mainmise des corporations d'ailleurs et des complices d'ici sur les ressources naturelles et leur emprise sur la vie quotidienne des gens peuvent être mises en lumière.

...

Un rôle au BAPE?

Peut-être comprendra-t-on que le BAPE ici doit utiliser sa position intermédiaire pour garantir que les droits de tous les intervenants seront respectés. ...

Il doit demander aux instances politiques de corriger les manoeuvres anti-démocratiques dont ce processus est entaché. Il doit forcer les citoyens à participer dans un véritable mécanisme de consultation pour comprendre et discuter des véritables enjeux et aboutissements. ...

Et la parole doit prendre le temps de trouver la raison et la voie de l'urgence et de la nécessité.

...

Les citoyens qui viennent participer, à cette ultime étape, ne doivent pas que servir de figuration ou de caution capable d'équilibrer le déficit démocratique.

...

Menaces

Dans l'autre siècle, les pouvoirs publics donnaient eux aussi les ressources naturelles et les ressources humaines. Le promoteur créait quant à lui, du travail et souvent participait à l'installation d'une usine pour s'alimenter à la main-d'oeuvre locale, peu chère et en forte quantité. ...

Aujourd'hui, sans garantir une création importante d'emplois, au plus 20 emplois permanents pendant 20 ans, le promoteur ne demande plus une subvention, mais exige un contrat d'achat ferme, au gros prix avec indexation, ce pour 20 ans, de toute sa production. ...

Peut-on penser que tout ce jeu met grandement en danger l'outil collectif que les québécois se sont donnés, Hydro-Québec, avec cette stratégie de papier commercial nouveau genre de donner à tous vents des garantis à des corporations privées qui excluent du partage les communautés propriétaires de la ressource? ...

Si on voulait mettre notre joyau en situation précaire et vulnérable pour que des repreneurs privés se proposent de le racheter à vil prix pour le rendre rentable, on ne pourrait faire mieux.

...

Les éléments d'une consultation populaire pour balancer l'effet techno-scientifique patenté

Il faudrait qu'une équipe multidisciplinaire indépendante que piloteraient Aktouf, Lauzon, Bernard et compagnie vienne scruter cette modélisation qui se propose de mettre des miradors à des distances étudiées pour ériger un immense camp de détention où la nature est condamnée à mourir.

Ils seront à même de vérifier qu'un modèle de gestion fortement modelé sur «l'implantation structure» ne privilégiait aucunement une approche de consultation avec recherche de consensus qu'aurait permis un travail favorisant «l'implantation formation». (Voir annexe I)

Ils pourront aussi se rendre compte de toutes les manipulations juridico-scientifiques.

Celles des ententes pour déterminer les partenaires: surtout les ententes de 2007 et 2009 ...Celles du cadre réglementaire ... Toute cette réglementation rendant possible indirectement ce que directement la loi interdit. ...

Ils se rendraient compte aussi que les citoyens qui questionnent n'existent pas: ni dans les modèles statistiques, ni dans les recensements, ni dans les sondages.

Ils ne sont que quantité négligeable. Dans quelle proportion pourraient-ils devenir quantité appréciable pour s'opposer aux modèles qui veulent avoir raison et qui deviennent certitudes?

...

Ils pourraient entendre nos cris pour défendre le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, surtout quand un projet industriel anti-humain d'implantation productiviste se prétend développement alors qu'il n'est qu'une machine à faire payer la société des hommes et des femmes pour les générations à venir de manière à enrichir indûment des développeurs qui ne le méritent pas. ...

N'essayons donc pas d'avoir raison, mais essayons quand même de dire clairement tout ce qui nous préoccupe devant ce projet perturbateur de nos rêves, magicien féroce capable de faire disparaître un territoire de tranquillité qui méritait d'éviter les foudres de la tourmente industrielle pour n'enrichir que des corporatistes qui ne le méritent pas.

Un scénario respectant la population dans toutes ses différences permettrait de préciser des préalables et déterminer des priorités. L'approche communautaire serait la première envisagée. Les conditions établies pour une approche communautaire démocratique, responsable et raisonnée serviraient de base. Elle seule pourrait décider de s'associer ou non avec des partenaires, privés ou publics. Les questions techno-scientifiques et économiques interviendraient comme moyens pour assurer l'exécution de la volonté populaire.

Serge Gagné, cinéaste et producteur indépendant
Jean Gagné, cinéaste, monteur et artiste multidisciplinaire
Production Cocagne
Coopérative de solidarité Maison de l'avenir (COSMA), St-Ferdinand

Sommaire préparé le 8 décembre 2009
D'un texte qui contient 40 pages et une annexe de 4 pages



2009



Librement inspiré par le Concerto pour marteaux piqueurs de Urs Graf

, anti-histoire de l'Amérique - écran 4 ,
ÉTOUFFANTE MODERNITÉ

Jean Gagné et Serge Gagné

"...la malice humaine
 ne peut habiter ce domaine,
 je l'en chasserai
 ou je ne méritais pas d'être créé."
 Georges Larouche, Ébauche d'un cri

2010



Modèles d'éoliennes dessinées par Reiser dans Charlie Hebdo

"...La nature est comme
 dans une prison d'amour
 elle nous frappe
 et l'on écrit ce qu'elle dit
 en nous frappant;
 mais n'allons pas la frapper
 nous-même."

Georges Larouche, Ébauche d'un cri